

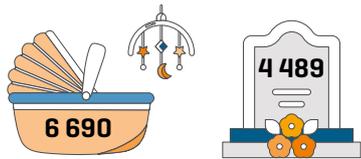
La croissance de la population reboostée

Après un ralentissement démographique observé en 2020, la population du Grand-Duché a augmenté de 10 667 personnes au cours de l'année 2021 de sorte qu'au 1^{er} janvier 2022, 645 397 habitants résident au Luxembourg. Cet accroissement de la population, majoritairement dû à l'immigration nette, revient à des niveaux proches de ceux observés avant l'apparition de la crise sanitaire du COVID-19.

Population au 1^{er} janvier 2022 :



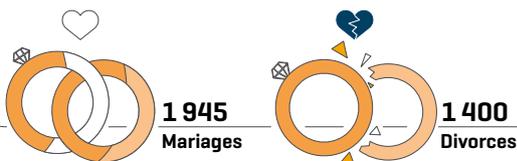
en 2021



Naissances vivantes

Décès

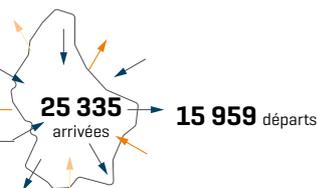
Espérance de vie à la naissance :



Naturalisations :



Immigrations et émigrations



Au cours de l'année 2021, un solde naturel (naissances - décès) de 2 201 personnes et un solde migratoire (arrivées - départs) de 9 376 personnes sont observés¹. La part des migrations internationales dans la croissance de la population est donc de 87.9% en 2021.

Entre le 1^{er} janvier 2021 et le 1^{er} janvier 2022, la population a augmenté de 1.7%. Cet accroissement est un peu moindre que celui observé avant la pandémie [ce taux fluctuait entre 2 et 2.5%] mais est supérieur à celui observé en 2020 (1.4%).

Au 1^{er} janvier 2022, l'âge moyen de la population est de 40.4 ans pour les femmes et de 39.0 ans pour les hommes. Les habitants étrangers sont significativement plus jeunes que les Luxembourgeois. L'âge moyen pour les femmes luxembourgeoises est de 42.4 ans contre 38.1 ans pour les femmes étrangères. Pour les hommes luxembourgeois, l'âge moyen s'élève à 40.0 ans contre 38.0 ans pour les étrangers.

Hausse des naissances

Le nombre de naissances est en légère augmentation en 2021, passant de 6 549 en 2020 à 6 690 en 2021 [+2.1%]. Cette augmentation est due au nombre plus important de naissances d'enfants de nationalité étrangère [+4.3% par rapport à 2020], ainsi que du nombre de nouveau-nés luxembourgeois [+2.9%]. Suite à l'augmentation du nombre de naissances, l'indicateur conjoncturel de fécondité² augmente légèrement passant de 1.37 enfant par femme en 2020 à 1.38 enfant par femme en 2021 alors qu'il avait tendance à diminuer avant 2020.

¹ Chiffres basés sur le Registre National des Personnes Physiques. A noter qu'il existe également un ajustement statistique de -910, consistant à un nettoyage informatique du Registre National des Personnes Physiques.

² L'indicateur conjoncturel de fécondité est encore appelé "Somme des naissances réduites": c'est la descendance finale dans une génération fictive qui aurait, à chaque âge successif, la fécondité empruntée à chacune des trente-cinq générations (15 à 49 ans) réelles observées pendant une année donnée. Les chiffres constituent des estimations. L'indicateur conjoncturel de fécondité pour les femmes luxembourgeoises a été calculé à partir de taux de fécondité par année d'âge.

Une mortalité en baisse due à une meilleure maîtrise du COVID-19

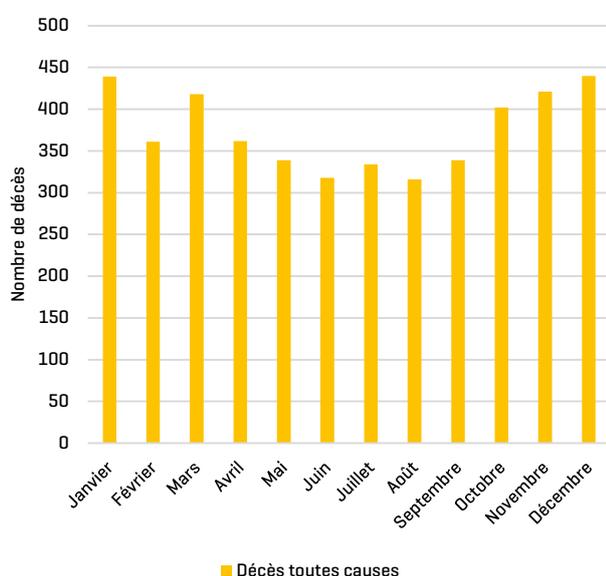
En 2021, le nombre de décès s'élève à 4 489. Il diminue de 2.6% par rapport à l'année 2020 (4 609 décès). Parmi les 4 489 décès, il y a eu légèrement plus de décès masculins (51.1%) que féminins (48.9%). La population de nationalité luxembourgeoise rassemble à elle seule 75.7% des décès, alors que les décès de nationalité étrangère sont beaucoup plus rares (24.3%). Cette différence s'explique en grande partie par la structure d'âge de la population qui est plus jeune pour les personnes étrangères.

L'âge moyen de tous les décédés est de 77.6 ans, 80.7 ans pour les femmes et 74.7 ans pour les hommes. L'espérance de vie à la naissance n'évolue guère et est de 84.8 ans pour les femmes et de 80.3 ans pour les hommes.

Les personnes décédées avec le COVID-19 représentent 9.0% de la totalité des décès en 2021 contre 11.0% en 2020. A noter que le STATEC publiera une publication dans les prochaines semaines ayant trait à la mortalité observée en 2020 et en 2021, année de pandémie de COVID-19.

Sans surprise, les décès sont plus élevés pendant les mois hivernaux que pendant la période estivale.

EN 2021, LES MOIS DE JANVIER ET DE DÉCEMBRE PARTICULIÈREMENT MEURTRIERS



Sources : STATEC

Le taux de mortalité qui avait augmenté en 2020 à 7.3% diminue à 7.0% en 2021 retrouvant un niveau d'avant la crise sanitaire³.

³ Rapport entre nombre de décès de l'année et la population totale moyenne de l'année.

Une immigration de plus en plus diversifiée

Les flux migratoires internationaux⁴ qui avaient été impactés par la crise sanitaire en 2020 repartent à la hausse. En 2021, le Luxembourg a connu 25 335 arrivées et 15 959 départs internationaux. Le solde migratoire, c'est-à-dire la différence entre les immigrants et les émigrants, est de 9 376 personnes.

En 2021, les Portugais représentent la première nationalité à venir s'établir au Luxembourg (3 885 immigrants) devant les Français (3 590 immigrants) et les Italiens (1 909 immigrants).

Parmi les émigrants, c.-à-d. les personnes quittant le Luxembourg pour un autre pays, le top 3 est composé comme suit : les Luxembourgeois (3 063 émigrants), les Portugais (3 055 émigrants) et les Français (2 394 émigrants).

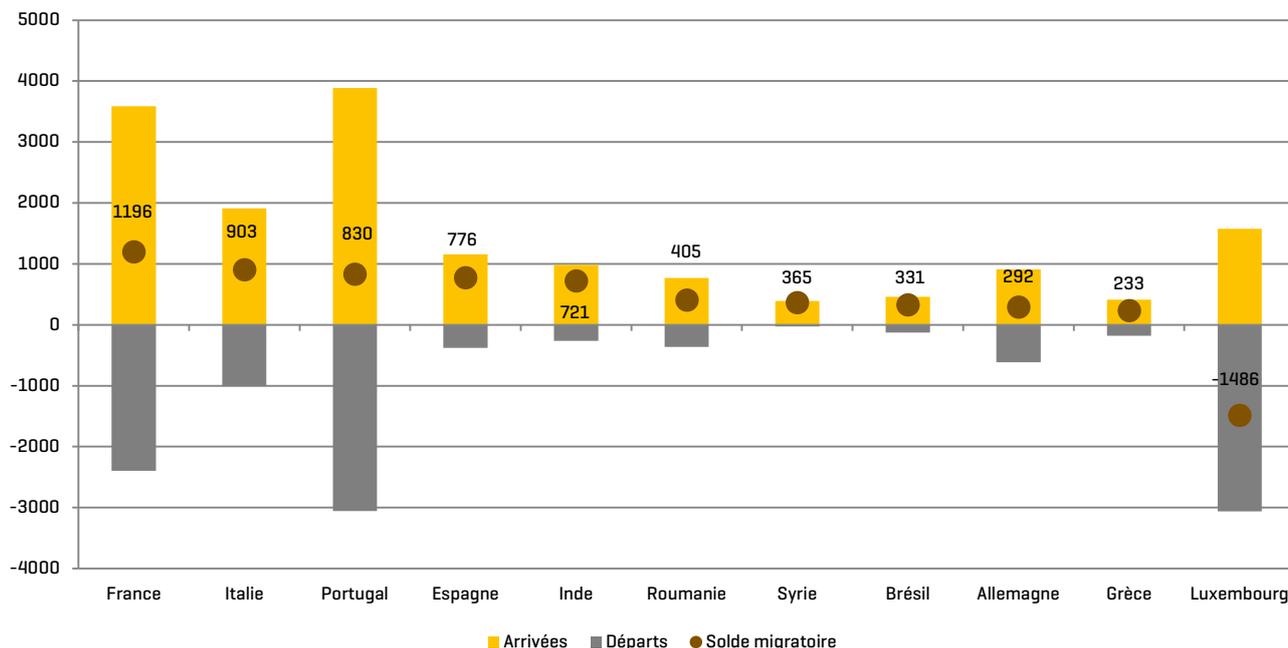
En terme de solde migratoire, la diversité migratoire est plus marquée. Si les Français, les Italiens et les Portugais forment le trio de tête (respectivement 12.8%, 9.6% et 8.9% du solde migratoire), nous retrouvons ensuite les Espagnols (8.3%) et les Indiens (7.7%). Le top 10 est complété par les Roumains, les Syriens, les Brésiliens, les Allemands et les Grecs.

A noter également qu'au 1^{er} janvier 2022, le nombre de ressortissants Ukrainiens est de 1 075. Ce chiffre est en augmentation constante au cours des années (+6.8% par rapport à 2021) et cette augmentation devrait s'intensifier au cours de l'année 2022 suite à la guerre qui se déroule actuellement en Ukraine.

Quant aux Luxembourgeois, ils sont de plus en plus nombreux à quitter le territoire luxembourgeois ce qui amène dès lors à un solde migratoire négatif de - 1 486 : 1 577 immigrants luxembourgeois pour 3 063 émigrants luxembourgeois.

⁴ Les chiffres se basent sur un fichier extrait du Registre national des personnes physiques mis à la disposition du STATEC par le Centre des technologies de l'information de l'Etat (CTIE).

FLUX MIGRATOIRES PAR NATIONALITÉ : PARMIS LES 10 NATIONALITÉS LES PLUS REPRESENTÉES DANS LE SOLDE MIGRATOIRE EN 2021, 3 SONT NON-EUROPÉENNES : INDE, SYRIE ET BRÉSIL



Sources : STATEC, CTIE

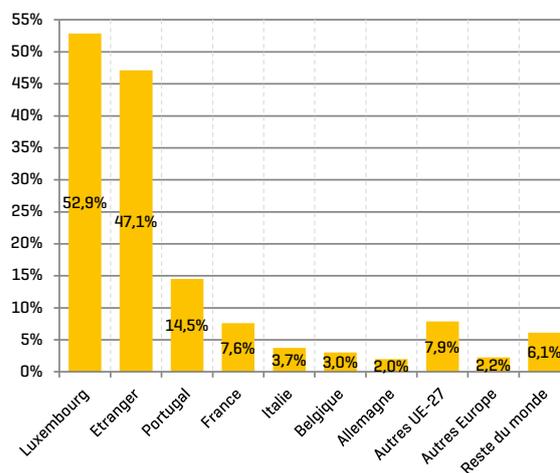
La part des Luxembourgeois reste stable

Tout comme entre 2019 et 2020, le nombre de naturalisations diminue entre 2020 et 2021 passant de 9 387 à 6 801 [-27.5%]. Cela représente une baisse par rapport aux années précédentes. Cette baisse s'explique par le fait que la procédure de recouvrement fondée sur la descendance d'un aïeul luxembourgeois à la date du 1^{er} janvier 1900 va prochainement expirer. Par une loi du 30 juillet 2021, le délai pour accomplir la formalité de la déclaration de recouvrement a été allongé jusqu'au 31 décembre 2022. En raison de restrictions de déplacement liées à la pandémie de COVID-19, beaucoup de candidats résidant à l'étranger étaient dans l'impossibilité matérielle d'organiser leur voyage au Grand-Duché de Luxembourg pour accomplir la formalité de la souscription de la déclaration de recouvrement devant l'officier de l'état civil. Il s'agit principalement des candidats en provenance du Brésil et des États-Unis d'Amérique.

Parmi ces naturalisations, 27.5% ont été accordées à des personnes n'ayant pas leur résidence au Luxembourg. Parmi ces personnes, on retrouve 1 033 personnes qui vivent en France [55.3% des non-résidents], 844 en Belgique [26.7% des non-résidents] et 139 aux États-Unis [5.1% des non-résidents].

La part des Luxembourgeois dans la population reste stable à 52.9% au 1^{er} janvier 2022.

BIEN QU'EN DIMINUTION DEPUIS QUELQUES ANNÉES, LES PORTUGAIS RESTENT LA PREMIÈRE COMMUNAUTÉ ÉTRANGÈRE AU 1^{ER} JANVIER 2022



Sources : STATEC

A noter que parmi les Luxembourgeois, 18.4% possèdent une seconde nationalité. Parmi ces Luxembourgeois, 25.3% ont comme seconde nationalité la nationalité portugaise, 14.6% la nationalité française et 8.2% la nationalité italienne.

Augmentation des mariages et baisse des divorces

Alors qu'une diminution des mariages avait été observée en 2020 suite aux restrictions dues au COVID-19, le nombre de mariages repart à la hausse en 2021 : 1 945 mariages ont été célébrés [+7.9% par rapport à 2020]. Parmi ces mariages, 36 ont été contractés entre deux personnes de même sexe : 11 entre deux hommes et 25 entre deux femmes.

Alors que suite à de nouvelles dispositions légales (loi du 27 juin 2018 instituant le juge aux affaires familiales), le nombre de divorces avait augmenté fortement en 2019, le nombre de divorces diminue entre 2020 et 2021. Le nombre de divorces établis par les tribunaux est de 1 400, soit une diminution de 3.2%.

Retrouver toutes nos actualités et chiffres récents sur le nouveau portail des statistiques : <https://statistiques.public.lu/fr.html>

Vous trouverez tous les chiffres détaillés et actualisés de la population sur : <https://statistiques.public.lu/fr/themes/population-emploi.html>

Bureau de presse | Tél 247-84219 | Fax 26 20 19 02 | info@statec.etat.lu

Pour en savoir plus

François Peltier | Tél 247-84397 | francois.peltier@statec.etat.lu

La reproduction totale ou partielle du présent bulletin d'information est autorisée à condition d'en citer la source